
CONSEIL BURKINABE DE L'ANACARDE

COMMUNICATION DU BURKINA FASO
A L'OCASSION DE LA CONVENTION MONDIALE DU CAJOU & JOURNÉES NATIONALES DES
EXPORTATEURS DE CAJOU DE LA CÔTE D'IVOIRE

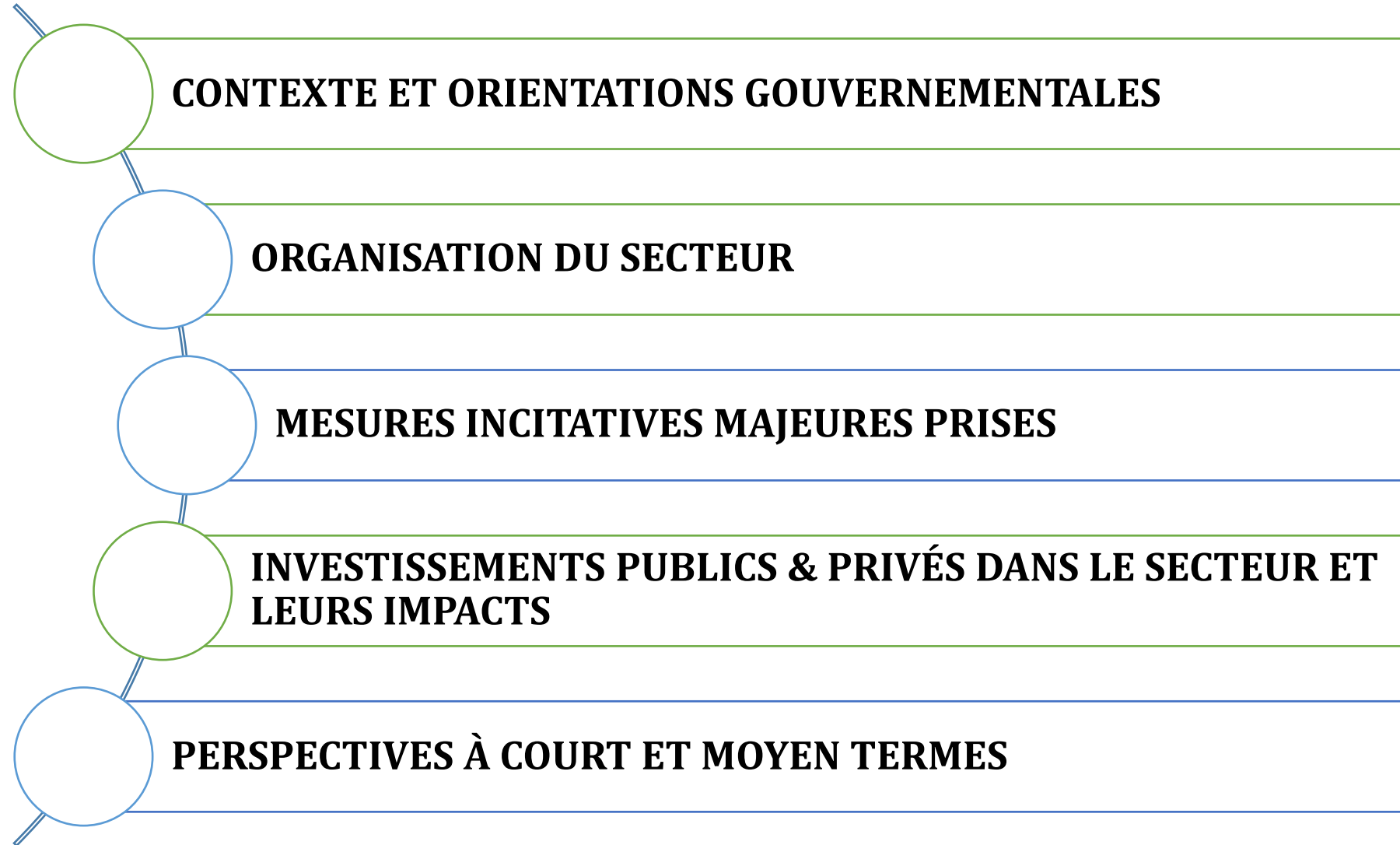
18 février 2022 à ABIDJAN

THEME DU PANEL : MISE À JOUR DES REFORMES POLITIQUES EN FAVEUR
DU SECTEUR DE CAJOU DANS LES ETATS MEMBRES DU CICC

Joseph ZERBO

Directeur Général du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA)

PLAN



CONTEXTE ET ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES

Plan National de Développement Economique et Social (PNDES II)



Politiques sectorielles : Agriculture, Environnement, Industrie, Commerce et Recherche/Innovation



Stratégie Nationale de Développement de la Filière Anacarde (SNDA)

Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI)

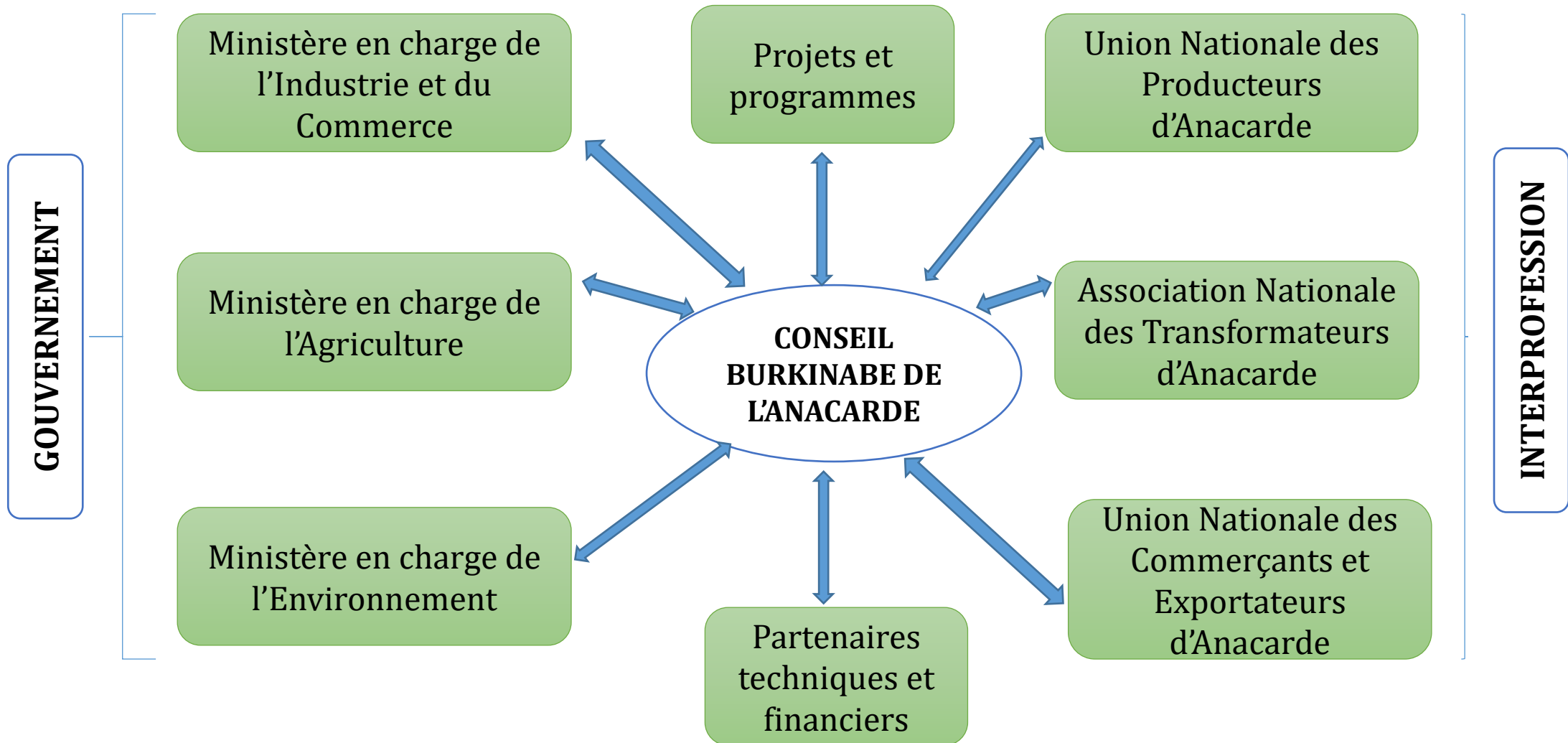


- Porter le rendement des verger à 600-800Kg/Ha à l'horizon 2024
- Atteindre une production annuelle de 200.000 T en 2024

Initiative Anacarde

- Amélioration des capacités nationales de transformation de l'anacarde (NBC et pomme) - cible 45% en 2024
- Régulation du marché intérieur et accès aux marchés (prix bord champ, agrément professionnel, diversification des débouchés)

ORGANISATION DU SECTEUR



MESURES INCITATIVES MAJEURES PRISES

PRODUCTION

- Subvention : matériels agricoles
- Renforcement des capacités techniques et professionnelles des producteurs
- Fourniture de sacs en jute et fumure organique

TRANSFORMATION

- Crédits à taux bonifié : fonds de roulement
- Code des Investissements : rabattements et exonérations fiscaux à l'investissement et à l'exploitation
- Renforcement des capacités techniques et professionnelles des transformateurs

COMMERCIALISATION

- Crédits à taux bonifié : fonds de roulement
- Renforcement des capacités techniques et professionnelles des commerçants
- Accompagnement des acteurs pour la participation aux foires/Salons nationaux et internationaux

INVESTISSEMENTS PUBLICS & PRIVÉS DANS LE SECTEUR ET LEURS IMPACTS

PRODUCTION

Mesures d'amélioration de la qualité et d'augmentation de la production

La maîtrise des bonnes pratiques agricoles, le bon entretien des vergers et la création de nouveaux vergers

TRANSFORMATION

Mesures incitatives du Code des Investissements

L'installation de cinq (05) nouvelles unités fonctionnelles

COMMERCIALISATION

Régulation du marché national à travers la réglementation et les contrôles

Assainissement de la commercialisation

PERSPECTIVES À COURT ET MOYEN TERMES

COURT TERME

- Construction d'une maison du cajou
- Dotation des producteurs en plants améliorés et en plants greffés
- Formation des producteurs d'anacarde en BPA
- Mise en place des agréments professionnels
- Promotion de la consommation locale
- Equipement des unités de transformation artisanales d'anacarde
- Mise en place d'une unité de référence de transformation d'une capacité de 30.000 tonnes avec un centre de formation
- Subvention à l'élaboration de plans d'affaires et de dossiers d'agrément au Code des investissements

MOYEN TERME

- Mise en place d'une base de données sur la filière anacarde en collaboration avec Cashew-In
- Mise en place d'un système de financement approprié des acteurs de la filière anacarde
- Mise en place d'un réseau de pépiniéristes professionnels
- Développement de matériel végétal performant avec la recherche
- Mise à niveau des unités industrielles de transformation d'anacarde
- Accompagnement à la mise en place d'unités de transformation de la pomme et de la coque de cajou
- Mise en place d'un mécanisme de fixation du prix de la noix de cajou et d'un fonds de lissage

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Conseil Burkinabè de l'Anacarde

LA RÉGULATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE DES CHAINES DE VALEUR